



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du Conseil métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 28 novembre 2024

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 21 novembre 2024

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 86
Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de présents participant au vote : 66
Nombre de procurations : 16

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Olivier MULLER
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Karine HUON-SAVINA	Monsieur Patrice CHATEAU
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	Monsieur Lionel SANCHEZ
Monsieur Rémi DETANG	Madame Ludmila MONTEIRO	Madame Delphine BLAYA
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT	Madame Bénédicte PERSON-PICARD
Monsieur Jean-François DODET	Monsieur Jean-Philippe MOREL	Madame Catherine VICTOR
Madame Françoise TENENBAUM	Madame Kildine BATAILLE	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Christophe AVENA	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Monsieur François DESEILLE	Madame Stéphanie VACHEROT	Monsieur Jean DUBUET
Madame Odile GOIZET-DUMONT	Monsieur Marien LOVICH	Madame Anne PERRIN-LOUVRIER
suppléante de M. Dominique GRIMPRET	Monsieur Christophe BERTHIER	Monsieur Gaston FOUCHERES
Madame Danielle JUBAN	Monsieur Georges MEZUI	Monsieur Jean-Marc RETY
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Jean-marc GONÇALVES
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Madame Lydie PFANDER-MENY	Madame Catherine PAGEAUX
Madame Christine MARTIN	Monsieur Jean-François COURGEY	Monsieur Didier RELOT
Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Caroline JACQUEMARD	Madame Monique BAYARD
Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Stéphane CHEVALIER	Madame Catherine GOZZI
Madame Céline TONOT	Madame Céline RENAUD	Monsieur Philippe SCHMITT
Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Bruno DAVID	Madame Isabelle PASTEUR
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Madame Laurence GERBET	Monsieur Frédéric GOULIER
Madame Brigitte POPARD	Madame Claire VUILLEMIN	Madame Noëlle CAMBILLARD
Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	Madame Stéphanie MODDE	Monsieur Stéphane WOYNAROSKI
Monsieur Laurent GOBET		

Membres absents :

Madame Hana WALIDI-ALAOUI	Madame Claire TOMASELLI pouvoir à Madame Nadjoua BELHADEF
Monsieur Patrick BAUDEMONT	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN pouvoir à Monsieur François DESEILLE
Monsieur Cyril GAUCHER	Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Madame Lydie PFANDER-MENY
Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX	Monsieur Guillaume RUET pouvoir à Madame Catherine VICTOR
	Monsieur Pierre PRIBETICH pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
	Monsieur Emmanuel BICHOT pouvoir à Madame Laurence GERBET
	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT pouvoir à Madame Céline RENAUD
	Monsieur David HAEGY pouvoir à Monsieur Philippe LEMANCEAU
	Monsieur Patrick AUDARD pouvoir à Monsieur Thierry FALCONNET
	Monsieur Léo LACHAMBRE pouvoir à Madame Brigitte POPARD
	Monsieur Samuel LONCHAMPT pouvoir à Madame Bénédicte PERSON-PICARD
	Monsieur Patrick CHAPUIS pouvoir à Monsieur Gaston FOUCHERES
	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY pouvoir à Monsieur Jean DUBUET
	Madame Céline RABUT pouvoir à Monsieur Jean-François DODET
	Monsieur Philippe BELLEVILLE pouvoir à Monsieur Didier RELOT
	Monsieur Adrien GUENE pouvoir à Madame Noëlle CAMBILLARD

OBJET : ECOLOGIE URBAINE ET SERVICES D'INTERET COLLECTIF

Co-organisation des Assises européennes de la transition énergétique - Cofinancement de la création d'un stand commun à Dijon métropole, Strasbourg, Bordeaux et Dunkerque

Rendez-vous annuel incontournable des acteurs engagés dans la transition énergétique des territoires depuis 1999, les Assises Européennes de la Transition Énergétique accueillent chaque année plus de 3000 participants – collectivités, scientifiques et experts de la transition écologique, acteurs économiques et associatifs, étudiants pour 3 jours de débats et de rencontres.

Sa programmation se compose de :

- Plénières menées par des experts et grands témoins pour poser les grands enjeux actuels de la transition énergétique.
- Un large programme d'ateliers, imaginé en collaboration avec les acteurs locaux engagés dans la transition énergétique pour faire des Assises un véritable laboratoire d'idées et un concentré d'expériences et de solutions concrètes.
- Visites thématiques à la découverte des initiatives énergétiques durables mises en œuvre par le territoire d'accueil.
- Un Carrefour des Métiers de la Transition Énergétique, véritable « événement dans l'événement », qui met à l'honneur les nouvelles filières professionnelles et nouveaux métiers en lien avec la transition énergétique.
- Un espace dédié à l'innovation en matière de mobilité, d'habitat, de valorisation des déchets, de nouvelles énergies : le village de la transition énergétique.
- Un « OFF », soit un mois d'animations à destination du grand public sur l'ensemble du territoire d'accueil de l'événement. Ateliers, expositions, balades, projections, jeux, spectacles, concerts, etc. À la fois pédagogique et ludique, le programme s'adresse à tous les publics : enfants, adultes, amateurs éclairés, curieux ou spécialistes de la question de la transition énergétique et écologique.

Un éventail d'acteurs et un réseau riche de sa complémentarité et de ses différences composent le public de ces Assises : les Institutionnels (Europe, Etat, régions, départements, métropoles, agglomérations, municipalités, etc.), les entreprises, les mondes universitaire et associatif.

Le fil conducteur de l'événement est défini par la collectivité hôte. Car depuis 2015, les Assises européennes de la transition énergétique, créées il y a 25 ans à Dunkerque, sont organisées chaque année mais en alternance avec d'autres territoires : Bordeaux métropole, puis le Grand Genève. Mais ce dernier ayant annoncé en 2023 son retrait du dispositif, la Communauté urbaine de Dunkerque, Bordeaux métropole et l'ADEME, partenaire historique, ont lancé un appel à manifestation d'intérêt pour élire d'autres territoires résolument engagés en matière d'écologie urbaine et en capacité d'accueillir et de gérer un congrès aussi important.

A l'instar de l'Eurométropole et de la Ville de Strasbourg qui intègrent également le cercle des co-organisateurs des Assises et les accueilleront en juin 2025, Dijon métropole a relevé le défi en portant un dossier de candidature gagnant (annexé à cette délibération), axé non seulement sur de nombreuses actions et innovations mises localement en place en matière de transition climatique et énergétique, mais aussi sur les atouts du territoire en matière de tourisme d'affaire, tant en termes d'infrastructures ou de capacité hôtelière que sur le terrain de l'art de vivre et du bien recevoir pour porter haut les valeurs et les saveurs bourguignonnes de la gastronomie et du vin.

C'est ainsi que Dijon métropole accueillera la 27^e édition des Assises européennes de la transition énergétique en juin 2026, puis la 31^e édition en 2030, puis la 35^e édition en 2034, devenant pilote de l'organisation et du budget de l'événement tous les 4 ans en alternance avec les territoires de Bordeaux, Dunkerque et Strasbourg.

Mais c'est dès cette année 2024 que l'entrée de Dijon métropole dans la co-organisation de ces Assises a produit ses premiers effets puisque notre métropole a été régulièrement associée à la définition du programme de la 25^e édition qui s'est tenue à Dunkerque du 10 au 12 septembre derniers mais a aussi été présente sur l'événement à travers la création d'un grand stand commun

aux 4 co-organisateurs dont le coût de fabrication est chaque année partagé à parts égales, soit la somme de 15 000 HT à faire prendre en charge par notre collectivité.

**Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :**

- **de dire** que Dijon métropole, nouvel entrant dans le cercle des co-organisateurs des Assises européennes de la transition énergétique, prend à sa charge le quart du coût de la conception et de la fabrication d'un stand commun aux territoires de Dijon métropole, Strasbourg, Bordeaux et Dunkerque ;
- que le quart du coût de ce stand monté pour l'édition 2024 de ces Assises à Dunkerque **prend la forme d'une prestation de service** facturée pour un montant de 15 000 euros HT par Ecosystème D, Groupement d'Intérêt Public (GIP) à qui la Communauté Urbaine de Dunkerque, propriétaire de la marque « Assises Européennes de la Transition Energétique » a confié l'organisation de l'événement ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tout acte nécessaire au déroulement de cette opération ;
- **de prélever** la somme susvisée sur le budget 2024.

SCRUTIN	POUR : 82	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 16 PROCURATION(S)	